

Saint Maigrinoises, Saint Maigrinois

L'année 2018 est sur le point de tirer sa révérence, et c'est l'occasion de faire un bilan de ces douze mois passés. 365 jours où nous partageons la joie d'une naissance, d'un mariage, d'un pacs, d'un parrainage républicain, l'enthousiasme de voir la création d'une nouvelle activité sur la commune mais aussi les déceptions et les peines, le désarroi de personnes qui ont du faire face à un incendie ravageur et le décès d'un grand nombre de Saint Maigrinois connus de tous. Quelques uns d'entre eux avaient siégé au conseil municipal et dans les associations locales.

Le doyen de la commune, Monsieur Claude Renaud, nous a quitté à l'aube de sa 105ème année. Il avait participé à la seconde guerre mondiale et en était le dernier témoin saint maigrinois. Fait exceptionnel, son épouse Léona a atteint l'âge de 100 ans au début du mois de décembre et est désormais la doyenne de la commune.

Parfois, nous devons faire face à des événements inédits. Ce fut le cas dès le début du mois de février avec la mise en place de la déviation interdisant la circulation sur la départementale RD 152 E et la digue de l'étang. Cette décision, empreinte de prudence face à des fuites d'eau très importantes sous la chaussée, a perturbé les trajets quotidiens des automobilistes se rendant à Baignes. Toutes les parties prenantes de ce dossier, conscientes de la gêne occasionnée, ont œuvré pour que la situation connaisse le dénouement d'une ouverture de route avant la fin de l'année.

Nous saluons le conseil départemental pour l'octroi des aides et subventions, et tout particulièrement pour leur soutien financier dans le dossier de l'aménagement foncier forestier avec la commune voisine de Montmérac. Grâce à la décision exceptionnelle des conseillers départementaux, les propriétaires forestiers n'auront pas à verser de participation financière. Les travaux d'aménagement débuteront en 2019.

Les travaux réalisés par le conseil municipal pour l'année 2018 sont les travaux de voirie, la mise en place de la numérotation, la rénovation du dortoir de l'école maternelle, la réfection des deux portes d'entrée du cimetière, la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Concernant le projet d'accessibilité des bâtiments communaux, la sécurité de la circulation dans le bourg, le stationnement du bus scolaire, et les enfouissements de réseaux, des subventions auxquelles nous pouvons prétendre ne nous ont pas encore été allouées. C'est pourquoi nous prévoyons de réaliser uniquement les accès des bâtiments de la mairie et de la poste après les enfouissements de réseaux.

Le conseil municipal compose avec un budget toujours plus contraint au fil des exercices. Soucieux de maintenir une pression fiscale raisonnable, précisément durant ces temps difficiles pour la majorité d'entre-nous et malgré des dotations en baisse, les membres ont décidé cette année encore de ne pas augmenter les impôts locaux.

Je tiens à remercier tous les employés municipaux, et tout particulièrement notre secrétaire Nicole Texier qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2019. Ses compétences et sa disponibilité ont marqué les dix années passées à nos côtés. Son remplacement est assuré par Stéphanie Mounier, saint-maigrinoise connue de tous. Son expérience acquise grâce aux différents postes occupés dans sa carrière lui ont donné de solides compétences professionnelles. Nous lui souhaitons la bienvenue. Le secrétariat de mairie est désormais ouvert tous les matins du lundi au vendredi sauf le mercredi.

Je vous souhaite une excellente année 2019, qu'elle vous apporte le bonheur, la réussite et la santé.

Avec Mes meilleurs vœux,

Laurence Bourdézéau, Maire

Réunion de conseil du 24 janvier

1. Gemapi : modification des statuts de la communauté de communes de Haute Saintonge pour intégrer la compétence.
2. Délibération validant la dénomination des rues et la numérotation des habitations suite à la réunion publique tenue en novembre 2017
3. création d'un poste d'agent de maîtrise pour l'employé communal
4. régime indemnitaire RIFSEEP

questions diverses

- orientation budgétaire pour budget (aménagement du bourg, enfouissement des réseaux, installation d'un columbarium, aménagement école (rideaux), travaux de voirie (environ 40000 €), élagage)
- compte-rendu de la réunion du groupement de défense contre les nuisibles – augmentation de la participation communale
- compte-rendu visite sur terrain du chef de secteur de DDTM pour places de parking devant commerce pour prochaine ouverture
- information sur les 2 Contrats uniques d'insertion employés dans la collectivité
- visite de l'ambassadeur de l'énergie dans chaque foyer de la commune pour conseils et informations
- compte-rendu de la réunion du personnel et de l'agent pour l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Décors de Noël . achat reporté en attente de l'enfouissement des réseaux
- aménagement des emplacement pour les containers poubelle des deux lotissements.

Budget 2018

Réunion de conseil du 3 avril 2018

Investissement	Dépenses	Prévu	468 311,00
		Réalisé	152 729,30
	Recettes	Prévu	468.311,00
		Réalisé	86.920,30
Fonctionnement	Dépenses	Prévu	600.148,00
		Réalisé	380.134,28
	Recettes	Prévu	600.148,00
		Réalisé	626.231,53

Résultat de clôture Investissement -65.809,00 Fonctionnement 246.097,25

Résultat global à reporter au BP 2018 : 180.288,25

Etat des 4 taxes

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des 4 taxes pour l'exercice 2018,

Taux 2018

D'habitation	17,65
Foncière (bâti)	10,42
Foncière (non bâti)	41,02
CFE	14,94

Vote des budgets primitifs 2018 :

Budget prévisionnel de la Commune :

Investissement Dépenses 485.305,00 Recettes 485.305,00

Fonctionnement Dépenses 610.911,00 Recettes 610.911,00

validation des devis demandés pour la préparation du budget (dépenses d'investissement ; voirie – portique – columbarium)

révision des cautions de la salle des fêtes

changement de locataire au logement B près des écoles

questions diverses

- compte-rendu et exposé sur la GEMAPI
- compte-rendu de la réunion de la digue de l'étang suite à la fermeture au mois de février dernier de la RD 152e
- mise en place des panneaux d'interdiction de passage des poids-lourds sur les routes communales

Réunion de conseil du 29 mai :

1. fusion des syndicats sivoM d'Archiac et sivu des pompes funèbres
2. schéma communal de défense incendie – devis de la RESE
3. numérotation

questions diverses :

- compte rendu de la démonstration de matériels thermiques objectif réduction des phytosanitaires
- école – la semaine de 4 jours est retenue – choix d'un nom pour l'école (reporté)
- salle associative – organisation d'une réunion de commission bâtiment pour mise aux normes AD'ap de la salle
- école : travaux à réaliser pendant les vacances – peinture du dortoir et agrandissement du jardin pédagogique – projet pour salle de motricité pour année N+1 ou N+2
- stade de foot – réparation de l'auvent de la buvette

Réunion de conseil du 31 juillet :

1. Délibération pour vacance de poste – secrétariat de mairie – temps de travail non-complet – parution offre d'emploi sur le site dédié à l'emploi territorial -
2. Examen de devis pour les deux portails du cimetière – réfection de pièces et peinture - Examen des devis pour les plaques de numérotation – choix de la matière et de la couleur -
3. Délibération pour la protection des données personnelles Soluris

questions diverses :

- digue de l'étang – état des lieux et investigations menées - compte rendu de visite sur place
- projet pour la salle de motricité de l'école – étude des plans -
- couverture de l'usine RTM agro demande d'un estimatif chiffré
- terrain – problème de pelouse et de taupes – réhaussement des butts pour homologation du terrain
- village fleuris résultat 1er prix de la 2ème catégorie

Réunion de conseil du 18 septembre :

Poste du secrétariat de mairie pourvu au 1er décembre 2018 par voie de mutation : Mme Stéphanie Mounier.

1. Délibération portant avis sur un projet éolien sur la commune de Messac
2. Désignation d'un délégué Sivos : Colette Pasquier
3. Examen de devis pour la charpente et la couverture du bâtiment arrière salle des fêtes - Examen de devis pour le seuil et le changement de pierre (portail du cimetière)
4. Fusion des 3 syndicats SIVOM – SIVU des pompes funèbres d'Archiac et SIVU des pompes funèbres de Jarnac Champagne

questions diverses

- sécurité incendie du bâtiment RTM agro –
- digue de l'étang compte rendu de la réunion du 5 septembre
- numérotation de l'habitat organisation de la distribution des courriers et plaques
- bilan des subventions demandées pour le projet d'aménagement du bourg – effacement des réseaux
- Moulin de Passignac – organisation d'une visite avec professionnels
- Entretien des espaces verts et du chemin piéton

- Villages fleuris prix
- Manifestation des caisses à savon
- information sur la situation des contrats aidés intervenant au sein de la collectivité

Réunion de conseil du 6 novembre :

1. convention de l'assistance technique du syndicat intercommunal de la voirie
2. dossier salle de motricité
3. examen des devis pour impression des bulletins communaux de fin d'année

questions diverses

- aménagement foncier forestier de Montmérac avec extension sur Saint Maigrin – financement du conseil général : pas de participation financière demandée aux propriétaires forestiers. Taux des aides attribuées à la commune pour les travaux connexes (ex : chemins à créer)
- compte-rendu du renouvellement du bureau de l'association foncière
- lettre de demandes formulées par le président du club de football
- lettre de demande de mise à disposition d'une salle et création d'une nouvelle association sportive (salle de sport associative)
- organisation de la cérémonie du centenaire de l'armistice de la guerre 14/18
- numérotation organisation de la distribution des plaques
- point sur le dossier de la digue après la pêche de l'étang et avancée des études

Réunion de conseil du 3 décembre :

1. délibération pour la modification des statuts du sivom pour intégrer le fonctionnement des pompes funèbres
2. dsil plan de financement et demande de subventions pour les travaux d'accessibilité des bâtiments publics
3. demande d'une subvention DETR pour l'installation de deux bâches pour la défense incendie
4. examen de devis
5. fixer les prix des concessions du cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir
6. délibération permettant de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019

questions diverses

- compte-rendu de la réunion de visite de la digue de la RD 152 E et ouverture prochaine de la route
- organisation de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2019
- organisation du secrétariat de mairie, nouveaux horaires – fermeture hebdomadaire le mercredi suite à la réduction du nombre d'heures
- discussion sur le projet de remplacement du broyeur des accotements de la voirie
- compte-rendu des travaux réalisés : élagage de la route de Fonteneau des Bois et chez Magnez
- anniversaire de la doyenne de la commune, centenaire

Le 11 décembre, Laurence Bourdézeau, maire, et Francine Dubreuilh, conseillère municipale et présidente du club du 3ème âge ont rendu visite à Léona Renaud à l'occasion de son centième anniversaire. Après la remise de petits cadeaux au nom du conseil municipal et au nom de l'ensemble des Saint Maigrinois, elles ont évoqué ensemble quelques souvenirs encore bien présents dans la mémoire de notre doyenne.

Nous lui souhaitons de profiter du présent et que sa vie soit douce et belle.



VOUS SOUHAITEZ
CONSTRUIRE OU RÉNOVER ?
RÉDUIRE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ?
UTILISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

DES CONSEILS NEUTRES, GRATUITS
ET OUVERTS À TOUS DANS VOTRE

ESPACE
INFO → ÉNERGIE

BASÉ À LA :
MAISON DE L'ÉNERGIE
DE JONZAC

Le choix et la mise en oeuvre des conseils fournis par un conseiller
INFO-ENERGIE relèvent de la seule responsabilité du maître d'ouvrage

Pour contacter l'Espace Info Energie
le plus proche de chez vous : www.eie-na.org

PLAN D'ACCÈS

Groupes
sur
RDV

HORAIRES

VISITES LIBRES
Du mardi au samedi 10h-12h // 14h-18h

VISITES COMMENTÉES
11h (mardi et jeudi)
16h (mercredi, vendredi et samedi)

fermée les jours fériés et le matin
durant les vacances de Noël

MAISON DE L'ÉNERGIE - HEURTBISE
17500 JONZAC
05 46 04 84 51
ENERGIE@CHARENTE-MARITIME.FR

MAISON DE L'ÉNERGIE
DE JONZAC

Visites
gratuites

VENEZ DÉCOUVRIR LE POTENTIEL IMMENSE
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
à
LA FORMIDABLE HISTOIRE DE
L'ÉNERGIE À JONZAC

Remise des diplômes du brevet des élèves du collège d'Archiac par les élus du canton. Parmi les jeunes lauréats, nous reconnaissons quelques Saint Maigrinoises et Saint Maigrinois. Bravo à tous. Le Sivom, comme tous les ans, remet un livre à chaque élèves. Valérie Heulin, adjointe et déléguée Sivom s'est rendue à cette cérémonie républicaine.



Saint Maigrin ... sur les bancs de l'école...

... de la Révolution française (1789)...

à la mise en œuvre d'un groupe scolaire (1954)

Suite du journal 2017 :

Séance du 15 août 1867 : ...

Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien de l'école publique spéciale aux garçons.

Il demande que l'école libre spéciale aux filles qui existe dans la commune demeure libre pour l'année prochaine (*donc entièrement à la charge des parents*), est d'avis qu'il n'y a pas lieu de créer des écoles de hameaux, décrète qu'il n'y a pas lieu d'établir la gratuité absolue dans l'école de la commune (*une partie restera à la charge des familles*). Fait à St Maigrin, le ...

Séance du 29 juin 1871 concernant :

– L'école publique des garçons :

<u>Dépenses :</u>	Traitement fixe de l'Instituteur	200.00 F
	Produit de la rétribution scolaire	674.25 F
	Traitement éventuel calculé à raison du nombre d'élèves gratuits présents à l'école	<u>162.00 F</u>
	Total :	1 036.25 F

<u>Ressources :</u>	Produit des 3 centimes spéciaux	282.00 F
	Rétribution scolaire	674.25 F
	Subvention Département ou Etat	<u>80.00 F</u>
	Total :	1 036.25 F

– L'école publique de filles :

<u>Dépenses :</u>	Traitement fixe de l'Institutrice	200.00 F
	Produit de la rétribution scolaire	300.00 F
	Traitement éventuel calculé à raison du nombre d'élèves gratuits présents à l'école	50.00 F
	Supplément	50.00 F
	Frais de location de la maison d'école	<u>100.00 F</u>
	Total :	700.00 F

<u>Ressources :</u>	Rétribution scolaire	300.00 F
	Subvention Département ou Etat	<u>400.00 F</u>
	Total :	700.00 F

Séance du 26 novembre 1871 :

Le conseil municipal vote la somme de 50F pour le chauffage des 2 écoles

Séance du 14 février 1875 : (*Population de la commune : 1037 habitants*)

Nombre d'enfants inscrits au registre matricule : 85 dont

– 1^{ière} catégorie : 25

– 2^{ième} catégorie : 60 (*enfants inscrits sur la liste des gratuits : 28*)

Séance du 18 mai 1876 : concernant les prix payés pour l'école ...

- Enfants inscrits à l'école : 110 élèves
 - o 1^{ière} catégorie : 36
 - o 2^{ième} catégorie : 74 (gratuits : 28)

Rétribution scolaire à l'école de garçons et de filles :

- Au-dessous de 7 ans : 1.25 F (payée par les parents)
- Au-dessus de 7 ans : 2.25 F (payée par les parents)
- Enfants indigents présents à l'école et payée par la commune : 1.00 F

Séance du 17 mai 1877 :

- Enfants inscrits à l'école : 112 élèves
 - o 1^{ière} catégorie : 35
 - o 2^{ième} catégorie : 77 (gratuits : 22)

Mme Denis, Institutrice communale, demande l'autorisation de continuer un **cours d'adultes de femmes** qu'elle a commencé le 6 novembre 1877.

Le conseil municipal considère que c'est utile et donne son autorisation.

Séance du 11 février 1883 :

Demande d'un poste d'Instituteur adjoint à l'école des garçons

Séance du 14 novembre 1883 :

Mademoiselle **Coiffard Goergette**, pourvue du Brevet de Capacité, demande à être nommée adjointe à l'école des filles dirigée par **Madame Denis**, sa tante, à charge de celle-ci.

Le conseil municipal est d'avis, à l'unanimité, que M^{elle} Coiffard soit nommée Institutrice adjointe de la titulaire **à sa charge quant au traitement et au logement**

Séance extraordinaire du 9 juillet 1885 : Curures des lieux d'aisance à l'école.

Mr Le Président propose de faire procéder à la **vente des curures** des lieux d'aisance des écoles de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, considérant que les matériaux dont il s'agit ont été extraits il y a environ un an, qu'ils ont été mêlés à des matériaux étrangers et qu'il serait à peu près impossible aujourd'hui de reconnaître le volume de curures provenant du lieu d'aisance, décide, à l'unanimité, que les matériaux **ne seront pas vendus** et qu'ils resteront la propriété de l'Instituteur et de l'Institutrice.

Séance du 14 février 1886 :

Mr Le Président propose au conseil municipal de prendre une délibération demandant que le jeune **Neveu Emile**, né à Saint Maigrin le 25 février 1866 et pourvu du **Brevet de capacité**, soit placé comme **Instituteur adjoint** le plus tôt possible.

Le conseil, après en avoir délibéré, considérant que le Sieur Neveu va atteindre ses 18 ans le 25 du mois prochain et qu'il est muni du Brevet de capacité depuis le 22 juillet 1884, que, depuis cette époque, il n'a pu obtenir un poste d'adjoint malgré ses bonnes dispositions et son aptitude à l'enseignement. Considérant, en outre, qu'il n'a, pour subvenir à ses besoins, que **sa mère veuve** et sans autres ressources et **que la travail de ses bras**, émet à l'unanimité que la demande du jeune Neveu soit prise en considération par l'**Administration supérieure** et qu'il lui soit accordé un poste d'Instituteur adjoint le plus tôt possible.

Fait et délibéré...*suite dans le journal 2019*

Christian THOUVENOT

13 Janvier : les vœux de la municipalité

Dans son allocution d'accueil, Laurence Bourdézeau , maire, est revenue sur les actions et temps forts de l'année écoulée avant d'exprimer ses vœux à l'ensemble des habitants de Saint Maigrin. L'après midi s'achève autour de la galette accompagnée d'un Crémant.



27 Janvier : la soirée paëlla. Les tables dressées aux couleurs hispaniques attendent les convives très nombreux cette année. L'ambiance des années 80 a entraîné les danseurs sur la piste.



Sur la piste de danse
L'ambiance psychédélique de la fin de soirée.

Forum des Moulins producteurs, samedi 28 & dimanche 29 avril au Centre des Congrès

Le discours d'ouverture de la manifestation.

La fédération des moulins de France a investi le centre des congrès flambant neuf de la communauté de communes pour y tenir son forum national des moulins producteurs.

Sous la houlette de Eric Jullion, président de l'association ADAM 17, association départementale des amis des moulins de Charente Maritime, ce forum regroupait des stands, un marché de producteurs, des tables rondes, des projections de documentaires, des maquettes et des expositions. Une très belle organisation pour cet événement qui valorise le patrimoine rural.



17 février

La troupe TAL : Théâtre Atelier Libourne présente une adaptation d'une pièce de Georges Feydeau mise en scène par Jean Paul Eymard.



68 personnes se sont déplacées pour la représentation de cette troupe de théâtre libournaise. La qualité de la prestation des comédiens amateurs a enthousiasmé le public et les applaudissements nourris révélaient la satisfaction de tous. La richesse des décors et des costumes ont apporté la preuve du professionnalisme de cette troupe. Pour assister à leur nouveau projet, rendez-vous le samedi 9 février 2019 à la salle des fêtes, vous ne serez pas déçus.



Premier samedi de Juin ; randonnée semi-nocturne

Après une halte apéritive route de Lamérac, l'entrée était servie près de l'étang de François Magne, endroit très agréable au bord de l'eau sur la commune de Montmérac. Encore quelques kilomètres et le plat principal nous attendait chez Fabrice Beaufour. les marcheurs n'étaient pas pressés de quitter la table mais durent se résigner à repartir car il faisait déjà grand nuit. Une petite douceur nous attendait pour terminer cette randonnée au terrain de football. Merci à tous les bénévoles de la société de chasse de st maigrin et du comité des fêtes pour leur implication et le bon déroulement de cette manifestation.

Merci à Yoann Fouché, notre traiteur de St Maigrin, pour la préparation de ce dîner.

C Pasquier





juin 2018

Les aléas climatiques sont de plus en plus fréquents. 1/ tempête Carmen le 1er janvier 2018, 2/ le ciel menaçant, les orages de grêle impacte les alentours de Jonzac le 26 mai 2018, 3 et 4/ les inondations dans la nuit du 5 au 6 juin 2018. 40 à 70 mm dans la commune.

2018 L'année la plus chaude en France.

Sous l'effet des gaz à effet de serre GES émis mondialement, la France a déjà gagné 1,4 °C depuis 1900, une tendance qui s'accroît depuis 30 ans, plus marquée encore en été qu'en hiver. Selon Météo-France, les vagues de chaleur devraient voir leur fréquence doubler d'ici 2050 dans l'hexagone.

Juin : pose d'une nouvelle porte au local de pétanque par les bénévoles du club et par un conseiller municipal Patrick Mazzer.



14 Juillet : 9 h - départ devant les grilles du château.

Le mot d'accueil de la présidente du comité des fêtes, Colette Pasquier.



Après deux ans d'absence, nous avons pu revenir dans la propriété du château de St Maigrin pour notre randonnée du 14 juillet. Près de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous à l'entrée du château. Je remercie Yoan Cot ainsi que Patrick Mazzer pour le balisage du circuit. Merci à Mr Prévot de nous permettre de randonner sur sa propriété.

A midi traditionnel pique-nique au terrain de foot. Environ 150 personnes sortent de leurs paniers victuailles en tout genre. Quelques privilégiés ont pu déguster une bonne "fricassée" d'anguilles et d'autres ont tout simplement apporté la crêpière pour le dessert. L'année prochaine, c'est sûr, on met tout en commun, à la "bonne franquette". L'après midi : concours de boules par l'association saint maigrinoise et ouverture du terrain de tennis pour les plus téméraires. Au dîner, le repas préparé par les membres de l'ACCA. C Pasquier



Fin de l'année scolaire et départ de Blandine, maîtresse des grandes sections et cours préparatoire. Une petite fête est organisée à cette occasion le temps de remettre les cadeaux de la part du Sivos, de la commune et des élèves. Un goûter est servi aux enfants par les conseillers municipaux et Bérengère, secrétaire du Sivos.



Au pays des petits malins

Le Centre de Loisirs situé sur la commune de Saint Ciers Champagne, près de l'école, accueille les enfants de nos communes de 3 ans à 11 ans.

Tarifs pour les familles suivant aides de la CAF ou de la MSA.

Prévoir le repas de midi.

Renseignements

0546700161



La piscine d'Archiac est ouverte à partir du 1er juin hors horaires scolaires et les mois de juillet et août tous les après-midi.

Des cours de natation sont proposés le matin, contactez Magaly la maitre-nageuse pendant les heures d'ouverture de la piscine.

Pendant les périodes hors vacances d'été, les enfants habitant les communes du périmètre de la communauté de communes de la Haute Saintonge peuvent bénéficier de la gratuité du lagon aux Antilles de Jonzac.

Faites établir leurs cartes auprès de votre mairie.

Les adultes peuvent bénéficier d'une réduction du prix de l'entrée en demandant une carte à la mairie.

Apportez une photo et un justificatif de domicile.

Caisses à savon



Les bénévoles à leur poste ↑

Les participants



Deuxième édition de notre descente de caisses à savon cette année. Le succès fût comme l'an passé au rendez-vous. Beaucoup de spectateurs sont venus admirer les bolides dès le matin pour les essais et bien plus encore l'après midi. Les bénévoles furent à pied d'oeuvre dès 6h du matin pour préparer la piste jalonnée de bottes de paille. 21 équipages descendirent le village dès 10h

esquivant les dangers et surprises des deux premiers virages. Le père Noël a voulu "embrassé" un poteau dès le matin mais son traîneau a su redresser la trajectoire... OUF. Un peu de frayeur pour la voiture du garage citroen, quelques points de suture mais tout est rentré dans l'ordre. Le prix de la plus belle voiture fût discerné à "la coccinelle" de la famille Ardoin. Les plus originales furent celle de Camille avec Robinson Crusoe et Joël Genty avec la brouette du maçon. Je tiens à remercier toutes les équipes pour leur implication afin que cette course soit un succès. L'année prochaine, NOUVELLES VOITURES NOUVEAUX COSTUMES NOUVEAUX DECORS.

L IMAGINATION N A PAS DE LIMITE SURPRENEZ NOUS!!!!!!

Dans la soirée après avoir "rangé " le bourg, les tables furent installées sur la place du village pour le marché nocturne avec des producteurs (vin, grillades, traiteur réunionnais, fromage, crêpes, glaces. Angel Paillou a clôturé cette belle journée pleine de souvenirs avec son groupe jusque tard dans la soirée.

Merci à tous les bénévoles du comité des fêtes ainsi que tous ceux venus prêter main forte(association des commerçants de Barbezieux, Fabrice pour les bottes de paille, des membres du foot de St Maigrin ainsi que toutes les personnes qui nous donné de leur temps). Merci aussi à notre photographe Frédéric Gillet pour le reportage en images.



Après la remise des prix, l'ensemble des participants et des membres du comité des fêtes.



1. la récompense attribué à Grégory Poirier, le constructeur de voiture le plus professionnel
2. les miraculous ladybug
3. la parade du comité des fêtes accompagnant leur voiture Mario Bros
4. le père-Noël au mois d'Août
5. l'équipe de Camille, le radeau de Robinson
6. la brouette sponsorisée du maçon à la retraite

Tuning

Le 5eme Meeting Tuning de l'association Sound Passion Team s'est déroulé les 21 et 22 Juillet 2018 et cette année encore ce fut une réussite ! Plus de 60 exposants, souvent venus de loin, et même d'Espagne, nous ont fait partager leurs voitures modifiées esthétiquement, mais aussi pour certains la puissance de leur installation de Sono, car nous organisons également une manche officielle du Championnat de France de SPL. De nombreux visiteurs ont pu découvrir nos projets, et cette année encore nous avons reversé l'intégralité des bénéfices du week-end, soit 1000€, à l'association Nos Petits Champions créée pour Audrey, jeune fille handicapée.



Pêche de l'étang les 1, 2 et 3 novembre

La traditionnelle pêche de l'étang de Saint Maigrin a été programmée cette année. 4 années se sont écoulées depuis la précédente édition.

Les coups de filet révèle une pêche miraculeuse tant les poissons sont nombreux dans le filet. De belles pièces ont été sorties des eaux.

La famille Prévot est au complet, toutes générations confondues, et s'investissent pour ce rendez-vous incontournable de notre région.

Les anguilles, les brochets, les tanches et les carpes sont toujours très prisées des acheteurs venus nombreux autour des stands de vente.

Du frai est trié et vendu pour les propriétaires d'étang qui souhaitent repeupler leur pièce d'eau.



11 novembre : la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.



En raison de la commémoration cantonale importante organisée par la commune de Neullac, la cérémonie de Saint Maigrin débute à 9 h 30.

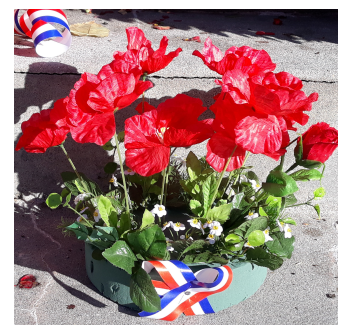
Une minute de silence a été respectée après l'appel aux morts.

Le message des anciens combattants a été lu par Claude Réaud puis l'assistance nombreuse écouta la lecture faite par Madame le Maire du message délivré par Emmanuel Macron, Président de la République.

La municipalité a souhaité marquer cet événement. Elle a convié les enfants des écoles à venir déposer un coquelicot en tissu sur un coussin de mousse en hommage aux 29 soldats de Saint Maigrin morts pour la France lors de ces terribles combats.

L'émotion a atteint son apogée pendant la lecture d'une lettre de Mr Deleu, un vacancier venu dans la commune au mois d'Août. La contemplation du monument aux morts lui a inspiré un très beau récit, mettant l'accent sur les sentiments que pouvaient ressentir ces jeunes hommes au moment de leur mobilisation.

La municipalité remercie toutes les personnes venues nombreux à cette cérémonie. Merci aux enfants et à leurs maîtresses pour leur participation active à cette commémoration importante. Merci à tous les acteurs de l'organisation de cette matinée, à Claude Réaud, président des anciens combattants, à Claude Lauberton porte-drapeaux, à Jean Luc Clotaire en charge du fleurissement, à l'équipe municipale pour la préparation du verre de l'amitié et à Yoann Fouché, traiteur, pour la confection des galettes.



Les premières lignes de l'hommage :

29 noms ; 29 noms et prénoms masculins **morts au combat** comme il est coutume de dire.

Sur l'obélisque une devise «honneur aux braves tombés pour la patrie » en dessous, 1914 1918, sobre. Efficace. Lapidaire et direct comme un ordre ou une reconnaissance militaire qui se veut économe de mots et d'émotions. Insuffisant pour connaître l'histoire de ces 29 hommes. J'essaie de me les imaginer ; jeunes ; dans la force de l'âge. Etaient-ils paysans, agriculteurs, viticulteurs, commerçants, enseignants... Jeunes. Qu'est ce qu'être jeune en 1914 ? étaient-ils mariés ? Avaient-ils des enfants ? Parlez-moi. Dites-moi quelque chose de vous. Une anecdote....

Ci-dessous la plaque du souvenir dans l'église.



Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille. Enfin, après quatre années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisaient sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre des volées de cloches, en sonnerie de clairon, d'esplanades de grandes villes en places de villages.

Partout on célèbre avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Nos poilus ne se sont pas battus pour rien. Ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix enfin va revenir...

(extrait de la lettre du président de la république).

Le nom des trois soldats morts dans les opérations extérieures au cours de l'année a été également cité.



La commémoration cantonale s'est déroulée à Neillac en présence du député Raphaël Gérard, des portes-drapeaux des 17 communes du sivom d'Archiac.

En photo ci-dessus, le lâcher de ballons par les élèves des écoles du regroupement de Neillac dans un ciel bleu.



Moto-cross organisé par le moto-club de Jonzac président Alain Ferchaud.

Les bénévoles du club ont rénové leur bâtiment situé sur le terrain – route de Baignes – Pour la convivialité des lieux, la buvette a été réorganisée et des mange-debout ont été installés.

Rendez-vous au mois de Juin prochain pour ce rendez-vous incontournable – spectacle gratuit



La commune a participé à la campagne de sensibilisation du dépistage du cancer du sein.

Des dépistages gratuits sont proposés aux femmes de + de 50 ans. Toutes reçoivent les informations par courrier pour prendre rendez-vous pour une mammographie.

Téléthon 2018

Cette année, pour la dixième édition du téléthon à St Maigrin, le succès fût encore au rendez-vous. C'est dans une ambiance bon enfant que dès le matin les cuisinières s'affairèrent à la préparation du repas. Pendant que les unes pelaient les légumes, les autres s'occupaient de farcir les poules et les choux. Près de 240 convives prirent place dans la salle des fêtes. La réputation de la poule au pot de St Maigrin n'est plus à faire. Une godale ainsi qu'une tombola furent proposées. Ce fût un succès. Bien sûr notre farandole de dessert (environ 56) a ravi les papilles de nos convives. Ils se sont servi, resservi et resservi. Je remercie tous les bénévoles pour leur implication. Merci aussi à tous ceux qui nous ont donné des légumes (carottes poireaux). Merci au collègue d'Archiac, au comité des fêtes de Champagnac, à la commune de Vibrac pour le prêt de matériel de cuisine.





U.S. SAINT-MAIGRIN

2018, sous le signe de la volonté

Nos Séniors, entraînés par Maximilien PELAUD, ont terminé la saison 2017/2018 à la 3^{ème} place du classement de leur poule. Ce qui a permis à l'équipe d'accéder à la 3^{ème} division départementale pour la saison 2018/2019. Une saison qui s'annonce pour ses débuts, beaucoup plus délicate en raison d'un effectif trop juste. Nous sommes encore à la recherche de quelques joueurs, afin d'atteindre notre objectif de cette saison qui est le maintien.

Côté jeunes, une volonté aussi. Celle d'avoir le plaisir d'augmenter les effectifs et de leur apporter une éducation sportive, dans un esprit de compétition, mais dans le respect de l'autre.

Frédéric GILLET, assisté de Kevin BAUDET, anime la catégorie U6/U7 qui peut aligner, quand tous les joueurs sont présents, 2 équipes et qui enregistre de très bons résultats.

Michel BARON et Jean-Pierre ROUX sont en charge des U10/U11, qui eux aussi obtiennent de très bons résultats. L'arbitrage à domicile étant assuré par Serge PIONNEAU

Bernard RIVALLAND apporte son soutien en cas de besoin et Christophe JEAN assure l'initiation « gardien de buts » auprès de ces jeunes.

Grégory BRET, l'arbitre officiel du club, est major de promotion en tant qu'arbitre assistant en 2^{ème} division départementale. Il accède donc à partir de la saison 2018/2019 au corps arbitral officiant en 1^{ère} division départementale. Bravo à Grégory !

Notre manifestation phare, Brocante/Vide Grenier/Collectionneurs/Producteurs, organisée le 1^{er} mai dans le bourg a connu un franc succès. Nous avons enregistré plus d'exposants et une affluence de visiteurs accrue, à notre plus grande satisfaction.

D'autres évènements, moins joyeux ont marqué cette année. En premier lieu, la disparition de Michel GALLAY, membre d'honneur du club, dirigeant de longue date et supporteur inconditionnel du club. Suivi de peu par un autre inconditionnel, Claude RENAUD, contemporain de la création du club, qui a tiré sa révérence à l'âge de 103 ans.

Nous avons été très touchés par le décès de Michèle MOUNIER, épouse de Jean-Louis MOUNIER, secrétaire du club pendant de nombreuses années. Enfin, une pensée pour Julien FONTENAUD, victime d'un très grave accident de la route, à qui nous souhaitons un complet rétablissement.

Les bonnes volontés sont les bienvenues, notamment pour l'encadrement des jeunes, indispensables à notre politique de développement. N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rejoindre, nous en avons besoin.

Que vive notre club et que l'année 2019 apporte à tous le meilleur.

Francis TAFFOREAU

A l'honneur

Grégory BRET a reçu, pendant la dernière assemblée générale du District, son trophée le récompensant pour sa place de major de promotion en tant qu'arbitre assistant de deuxième division de District. Pour la saison 2018/2019 il évoluera donc en 1^{ère} division. C'est un excellent résultat quand on sait que Grégory a commencé d'arbitrer à partir de la saison 2015/2016.



COURS DE FITNESS

Les cours de fitness ont lieu tous les **Mercredis (sauf vacances scolaires) de 20h30 à 21h30** à la **Salle des fêtes**.

Ludovic vous propose renforcement musculaire, cardio, abdos, stretching...chaque séance est différente.

Une heure de détente dans la bonne humeur pour tous les niveaux, chacun à son rythme. Venez tester une ou deux séances sans engagement.

Pour plus d'infos, contactez Anne au 06.84.51.43.64 ou Magaly au 06.84.13.97.61

Tour d'horizon de nos équipes

U6/U7



L'effectif U6-U7

Pour cette saison 2018-2019, l'équipe des U6-U7 s'est étoffée de nouveaux jeunes. L'effectif est désormais de 7 garçons et 1 fille. Les entrainements sont encadrés par Frédéric GILLET, assisté parfois de Kévin BAUDET, le mercredi après-midi au stade municipal. Les compétitions se font sur le terrain des différents clubs, du secteur de Jonzac, le samedi après-midi sous forme de plateau. Les équipes en compétition se rencontrent par roulement lors de petits matchs de 10 à 12 minutes.

Quand les effectifs sont tous présents, deux équipes de 4 peuvent être engagées. Les résultats sont encourageants et l'on peut se rendre compte de la progression et de la mise en place du jeu collectif.

Les enfants participent avec bonne humeur et se retrouvent avec plaisir lors des entrainements et des matchs. On ressent déjà leur esprit de compétition qu'il faut canaliser et leur inculquer le respect de l'adversaire dans le jeu et hors du terrain. Remercions les parents qui accompagnent leurs enfants à chaque rendez-vous.

Frédéric Gillet

U10/U11



L'équipe au complet

Motivation et complémentarité sont les maîtres-mots de cette équipe U10/U11.

Nous sommes émerveillés par les progrès que font les joueurs (certains d'entre eux entraînés par Michel depuis 5 ans).

Nos jeunes « footballeurs » et « footballeuse » apprennent à utiliser leurs qualités individuelles au service d'un collectif qui se met en place match après match.

Pour les responsables, c'est un vrai plaisir d'encadrer des enfants enthousiastes aux caractères bien affirmés.

Les résultats obtenus lors de nos dernières rencontres sont de 8 victoires sur neuf matchs effectués.

Merci aux parents, les premiers supporters. Un merci particulier à nos deux royannais (Margaux et Louis), toujours présents les samedis malgré une certaine distance. Merci à Serge pour l'arbitrage. Merci à Laetitia et Damien (les parents de Margaux et Louis) pour les nouveaux maillots

Tous contribuent à cette réussite.

Si votre fille a entre 9 ans et 11 ans, ou votre fils entre 9 ans et 10 et si le foot l'attire, n'hésitez pas à nous contacter.

Michel BARON et Jean-Pierre ROUX

SENIORS



L'équipe lors du dernier match de la saison 2017/2018

A la fin de la saison 2017/2018, l'équipe Séniors termine à la 3^{ème} place de la poule G de 4^{ème} division. Cette troisième place devait nous faire accéder à la 3^{ème} division. Le jour de la publication de la composition des poules de 3^{ème} division, le 13 juin, nous sommes présents dans une poule et le jour même, nous disparaissions de cette poule. Un club de 2^{ème} division s'étant mis en sommeil la saison passée a voulu réintégrer la compétition et le règlement veut que l'équipe la réintègre en division inférieure, elle prend donc notre place. Enfin, le 16 juillet, on nous propose de réintégrer le championnat de 3^{ème} division suite au désistement d'un autre club. La réponse devant être donnée le jour-même, nous acceptons. Mais inutile de dire que nous avons perdu 1 mois durant lequel nous restions en 4^{ème} et le recrutement s'en est ressenti. Des joueurs pressentis pour nous rejoindre du fait de notre montée, se sont tournés vers d'autres clubs.

A quatre matchs près, de la mi-parcours, notre équipe de 3^{ème} division ne comptabilise qu'un match nul, mais contre MIRAMBEAU, les premiers du classement à ce moment-là. Un match que nous aimerions voir plus souvent, où l'équipe a été volontaire, agressive, dans le bon sens du terme, et solidaire. A condition d'être complète et de jouer collectivement, elle nous a montré à cette occasion qu'elle pouvait se hisser à la hauteur des autres équipes de la poule. Notre effectif est encore trop juste pour pallier les absences qui ont pu aller jusqu'à 4 titulaires. Dans ces conditions nous ne pouvons pas nous attendre à des miracles.

Nous espérons recruter encore quelques joueurs d'ici la reprise en janvier.

Si quelqu'un connaît un buteur prêt à nous rejoindre, ne pas hésiter. Au-delà de l'effectif un peu réduit, nous avons du mal à concrétiser les occasions de but que nous nous procurons.

Durant l'intersaison le club de OZILLAC-CHAMPAGNAC s'est rapproché de nous dans la perspective de créer une Entente avec notre club pour former une équipe de 4^{ème} division. Sans cela, faute d'avoir un effectif suffisant, le club ne pouvait pas repartir en compétition. Nous leur avons répondu favorablement, cela nous permettait de proposer à certains de nos joueurs d'évoluer dans cette Entente, quitte à être appelé

au besoin dans notre équipe première. Nous avons toujours eu de bonnes relations avec ce club (avec lequel nous avons déjà eu en commun, il a quelques années, une équipe B)



L'équipe en Entente Ozillac-Champagnac/Saint-Maigrin

LES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE

14 janvier 2018 – Les vœux

Les vœux du club ont eu lieu le 14 janvier 2018 à la salle des fêtes. Une traditionnelle rencontre avec tous les participants à la vie du club. Une occasion où nous partageons la galette - mais pas que ça.

1^{er} mai 2018 - La Maigrinoise : brocante, collectionneurs et vide-greniers

Une température un peu fraîche, des nuages mais pas de pluie, c'est le principal. Bref, une journée qui n'incitait pas à aller à la plage mais qui se prêtait tout à fait à une petite balade dans Saint-Maigrin.

A l'affiche cette année et sur la scène de la salle des fêtes, une représentation du monde agricole avec une multitude d'objets, outils, matériels, véhicules miniatures, ...

La salle des fêtes, consacrée aux collections, était remplie. Pour le vide-greniers, présence de plus d'exposants que l'année précédente et une affluence constatée accrue.

Nous sommes fiers de cette manifestation, à laquelle nous avons le souci d'apporter des améliorations à chaque édition.

Un grand merci, d'abord, à tous les bénévoles, pour la préparation et la réalisation de cette journée et à tous les exposants qui ont permis de nous offrir cette très belle manifestation qui prend, d'année en année, plus d'importance.

Une très belle initiative du club de philatélie de Jonzac, présent au salon des collectionneurs : la création unique de timbres personnalisés par des photographies des monuments de la commune. Le château, l'église et le blason.

Quelques photos pour illustrer cette journée.
L'exposition agricole



Les collectionneurs



Le vide-greniers



L'exposition des véhicules 2 et 4 roues



Le défilé



Un peu de pub
pour la descente
Caisse à Savon du
26 août

A noter dans votre agenda :

BROCANTE / COLLECTIONNEURS / VIDE-GRENIERS
MERCREDI 1^{er} MAI 2019 à partir de 08H00 au Bourg
Venez nombreux pour soutenir l'Union Sportive SAINT MAIGRIN

Connectez-vous sur notre site <http://us-saintmaigrin.footeo.com/>

LE CALENDRIER ANNEE 2019 – d'autres dates s'ajouteront dans le courant de l'année

12	Janvier	16 h	Voeux et galette
20	Janvier	17 h	Voeux du foot
26	Janvier	20 h	Repas dansant
9	Février	20 h 30	Théâtre troupe TAL
9	Mars	20 h 30	Loto des écoles
21	Avril	12 h	Banquet de la chasse
1er	Mai	Toute la journée	Brocante du foot
8	Mai	10 h	Cérémonie du 8 mai – monument aux morts
26	Mai	À partir de 8 h	Elections européennes
1er	Juin	18 h 30	Randonnée semi-nocturne
	Juin	Toute la journée	Moto-cross terrain route de Baignes
7	Juillet	Toute la journée	Les 12 heures de balades en Haute-Saintonge
14	Juillet	Toute la journée	Randonnée dans le parc du château – déjeuner pique-nique, après-midi sportive, dîner du 14 juillet
28	Août	Toute la journée	Caisses à savon marché fermier et concert en soirée
11	Novembre	10 h	Cérémonie de l'armistice de la guerre 14/18
7	Décembre	20 h	Poule au pot Téléthon

LES DECHETS

Les dépôts sauvages sont encore trop fréquents !

Des sanctions pénales répriment l'abandon sauvage de déchets, prévues aux articles R 632-1 et R 635-8 du code pénal.



Deux déchetteries sont prévues pour récolter vos déchets :

Déchetterie d'Arthenac 17520

tél 05 46 49 79 90 Les Fonts Blanches

Déchetterie de Baignes Touvérac 16360

05 45 79 19 24

dimanche Fermé
lundi 09:00–17:30
mardi Fermé
mercredi 09:00–17:30
jeudi Fermé
vendredi 09:00–17:30
samedi 09:00–17:30

Fermeture pendant la pause déjeuner de 12 h à 14 h

La déchetterie de GUIINIÈRES, ouverte tous les jours, est une recyclerie pour meubles.

Tél 05 46 48 32 81

Déposer ses déchets dans une déchetterie c'est aussi effectuer un geste écologique et citoyen. Pensez à bâcher votre remorque chargée pour ne pas semer vos déchets sur votre parcours. Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les lundis après-midi, le ramassage des bacs jaunes de collecte sélective est effectué un lundi sur deux.

Un composteur par foyer

La communauté de communes offre un composteur par foyer. Vous pouvez le retirer en mairie ou à la CDCHS de Jonzac. Prévoir un justificatif de domicile pour le retrait.

Pour réduire nos déchets COMPOSTONS!
En 2017, chaque habitant de Haute-Saintonge a jeté :

223 kg
dont 50 kg de déchets biodégradables.
Traités, ils coûtent 75€/tonne et bientôt 123€/tonne.

78 kg
de déchets verts en déchetterie
(tontes, feuilles ...)

Distribution gratuite de COMPOSTEURS* en Haute-Saintonge
*Pour les habitants de Haute-Saintonge sur présentation d'un justificatif de domicile

Réduisons nos déchets en adoptant un geste simple : **le compostage!**
Grâce à un composteur domestique, vous pourrez ainsi composter vos épluchures, restes de repas, déchets verts etc... et obtenir un engrais organique pour vos plantations.

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge reste à votre disposition pour toute demande d'informations sur le compostage domestique au 05 46 48 78 34

Pour plus d'informations :
Retrouvez la recette du compost sur notre site internet : <http://www.haute-saintonge.org>
Rubrique « Cadre de vie ».

HAUTE SAINTONGE

Démarchage par téléphone

Des sociétés peu scrupuleuses téléphonent aux particuliers ou aux entreprises et se présentent comme étant « envoyés » ou « recommandés » par la mairie. Sachez que ce n'est jamais le cas, **la mairie ne communique aucun listing avec les noms et les coordonnées des habitants**. Lorsque la mairie est partenaire d'une opération qui vise à consulter les administrés, elle communique par voie d'affichage, de parution sur le site internet ou facebook et à l'aide de courriers explicatifs.

Pour limiter les appels de démarchage commercial, vous pouvez vous inscrire sur le **site bloctel.gouv.fr**

Par ailleurs, si vous venez à acheter un produit ou un service suite à un démarchage, le professionnel doit vous adresser une confirmation écrite de l'offre qu'il a faite. Vous n'êtes engagé que par la signature de cette offre par écrit ou lorsque vous avez donné votre consentement par voie électronique.

Quelques règles pour ne plus être dérangé par téléphone

① Si vous vous inscrivez en ligne (création de compte, réservation...), ne donnez pas votre numéro. Décochez la case « souhaite recevoir des informations ».

② Depuis votre smartphone, envoyez un SMS « **STOP** » et/ou bloquez les SMS provenant d'un numéro que vous avez déjà identifié.

③ Ne répondez pas aux numéros masqués et attendez le dépôt d'un message sur votre boîte vocale pour connaître l'interlocuteur.

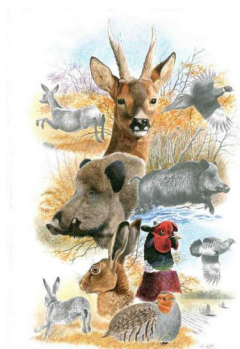
④ Inscrivez votre numéro sur une liste d'opposition auprès de votre opérateur téléphonique.

⑤ Utilisez la fonction blocage d'appel directement depuis votre smartphone pour bloquer des numéros insistants.

Si des appels s'apparentent à du harcèlement, déposez plainte auprès de la police ou de la gendarmerie.



ACCA ST MAIGRIN



En 2018, l'ACCA a organisé et participé à plusieurs manifestations (3 Lotos à St Hilaire, une marche en association avec le comité des fêtes au mois de Juin, le repas du 14 juillet et des chasses en collaboration avec les chasseurs de Segonzac ainsi que le banquet annuel), afin de récolter les fonds nécessaires au fonctionnement de l'association. Des lâchers de gibiers sont effectués tout au long de la saison pour satisfaire les chasseurs de la commune et aussi attirer de nouveaux chasseurs, car les effectifs sont en baisse. Certains chasseurs trouvent que l'augmentation de la carte de sociétaire (+ 5€ cette année) est trop importante, mais c'est aussi pour permettre à tout le monde de pouvoir chasser selon ses envies, petit ou gros gibier. J'invite donc toutes ces personnes à s'investir et participer un peu plus aux différentes manifestations qui ont lieu tout au long de l'année, cela éviterait de devoir augmenter les tarifs pour maintenir les lâchers.

Pour ce qui est du partage de gibier que nous avions l'habitude de distribuer aux propriétaires par le passé, nous n'avons plus la possibilité de le faire, car nous serions dans l'obligation de faire analyser par un laboratoire chaque bête tuée, pour le distribuer, ce qui représente un coût trop élevé pour l'ACCA, qui n'en a pas les moyens.

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Jean-Marc FOUCHÉ

Tennis club

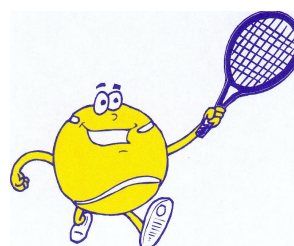
Comme chaque année, le club de Tennis a accueilli quelques membres qui ont pu profiter de la belle arrière saison pour échanger quelques balles.

Le prix de la carte annuelle reste inchangé depuis plusieurs années à savoir 25€ par foyer pour la saison complète.

Nous réitérerons la vente des cartes pour la saison 2019 en début de printemps et nous espérons vous voir de plus en plus nombreux. Pour cette nouvelle saison, nous vous demanderons de rapporter vos clés actuelles pour les échanger contre de nouvelles.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année et une très belle année 2019.

Le président, Yoann FOUCHÉ



LES INFORMATIONS

Mairie

10 rue du bourg

☎ 05 46 70 00 34

✉ mairie@saint-maigrin.fr

ouverture au public le lundi, mardi, jeudi, vendredi du 8 h 30 à 12 h

Agence postale

8 rue du bourg

☎ 05 46 70 00 78

ouverture au public du lundi au vendredi
de 9 h à 13 h et le samedi de 9 h à 12 h

École de Saint Maigrin

1 route de l'église

☎ 05 46 70 03 00

de 9 h à 16 h 30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi

Médecin Dr Gautriaud

7 route d'Archiac

consultations lundi mardi jeudi vendredi de
8 h 30 à 12 h sans rdv ; mercredi et
samedi sur rdv

☎ 05 46 70 05 83

Pompiers	18
Samu	15
Force de l'ordre	17
Gendarmerie d'Archiac	05 46 49 10 05
Numéro d'appel européen	112
Centre anti-poison	05 56 96 40 80

Sous-Préfecture de Jonzac

4 place du château

☎ 05 46 48 02 11

ouverture du lundi au vendredi de 9 h 30 à
12 h et de 13 h 30 à 15 h 30



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Papiers d'identité, passeport, cartes grises, permis de conduire...

faites votre pré-demande en ligne et la création de votre compte **ants** particuliers, entreprises, associations :

pour toutes vos démarches [service public.fr](http://service-public.fr)

Les associations

ACCA

AIPE (asso intercommunale
des parents d'élèves)

L'Amitié Partagée
(club 3ème âge)

Anciens combattants

Bibliothèque

Club de Boules

Comité des Fêtes

USSM club de Football

Gymnastique Volontaire

Gedar

Cuma

Sound Passion Team

Tennis

Moto-cross

Président(e)s

Jean Marc Fouché

Yoann Brois

Francine Dubreuilh

Claude Réaud

Marie-Line Feyte

Jean-Claude Le Bris

Colette Pasquier

Francis Tafforeau

Anne Bellet

Michelle Réaud

Roger Vinet

Olivier Penaud

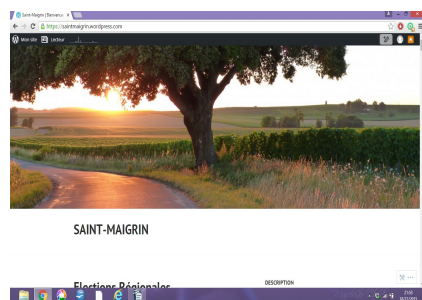
Yoan Fouché

Alain Ferchaud

Pour suivre l'actualité de votre commune, les informations officielles de la mairie, les manifestations organisées par les associations locales :

le site INTERNET :

saintmaigrin.wordpress.com



+ 17000 vues
depuis sa création

ou la PAGE

facebook.com/saintmaigrin/



A la suite d'une modification du nombre d'heures,
le secrétariat de mairie est ouvert le lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

INFORMATION

Orange agit pour moderniser la téléphonie fixe



Vous avez certainement entendu parler de la modernisation de la téléphonie fixe par Orange dans les médias ou par votre entourage.

En effet, pour continuer à délivrer un service fiable dans le temps pour la téléphonie fixe, Orange remplace progressivement la technologie RTC*, déployée dans les années 70 en France, pour que chacun puisse continuer à effectuer des communications depuis un téléphone fixe.

La technologie sur IP**, devenue un standard de communication international, est déjà une réalité pour près de 11 millions de clients Orange en France. A partir de 2023, elle remplacera progressivement l'ancienne technologie RTC pour l'ensemble des clients du fixe.

A partir de 2023, les habitants de la commune de Saint Maigrin équipés d'une ligne fixe téléphonique classique seront accompagnés vers des offres de téléphonie sur IP à tarif identique. Pour ce faire, Orange mettra à leur disposition gratuitement un boîtier fixe et aucune souscription à une offre internet ne sera nécessaire.

Dès le 15 novembre 2018, les clients souhaitant l'ouverture d'une nouvelle ligne fixe, ou qui déménagent, souscriront à une offre de dernière génération via la technologie IP et pourront bénéficier également de nouveaux usages.

D'ici 2023, l'offre de téléphonie fixe demeure donc inchangée, ainsi tous continueront à bénéficier de leurs services actuels en toute sérénité.



Les numéros et les attestations du nouvel adressage vont ont été remis.

Vous devez apposer rapidement votre plaque « numéro » près de votre entrée principale ou de votre boîte aux lettres. Deux vis et deux chevilles étaient également fournis. Vous pouvez si vous le souhaitez coller votre plaque. Pour une meilleure visibilité il est préférable de poser votre plaque à 1,20 m minimum du sol.

Il est conseillé de faire vos démarches de changement d'adresse dès maintenant.

5 cartons vous sont fournis pour signaler votre nouvelle adresse aux expéditeurs réguliers. Ne pas timbrer ces cartes. Vous pouvez demander des cartons supplémentaires auprès de la mairie, de votre factrice ou de votre agence postale.

Vous pouvez aussi faire vos démarches par internet sur le site **service-public.gouv**. Ainsi vous communiquerez votre nouvelle adresse à plusieurs organismes en même temps.

Concernant vos cartes grises de voitures, le changement d'adresse se fait par Internet sur le site **ANTS**.

Gratuit, vous recevrez un autocollant à positionner sur votre carte grise.

Les véhicules immatriculés avec les anciennes plaques d'immatriculation, une participation financière pour l'établissement de la nouvelle carte grise vous sera demandée (2,76 €). A cela s'ajoutera le prix pour la fabrication de nouvelles plaques.

Une attestation de changement d'adresse est fournie. En cas de besoin, nous sommes à votre disposition pour en éditer de nouvelles ou précisant l'énoncé exacte dans le cas de sociétés ou d'entreprises.

Notre commune est vaste, le nombre de panneaux de rues et de lieux-dit importants. Ils seront posés progressivement.

Nous restons à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Rappel de règles du code de la route valable sur nos routes de campagne.

La priorité à droite



À l'approche d'une intersection et en l'absence d'une quelconque signalisation en matière de priorité, c'est la priorité à droite qui prime.

Le conducteur doit laisser la priorité à tout véhicule venant d'une route située à sa droite. Le panneau triangulaire contenant une croix noire (panneau appelé "croix de Saint-André" référencé sous le code AB12) ne caractérise pas directement la priorité à droite mais indique "Danger, intersection où la priorité à droite est applicable"

L'article R.415-5 du Code de la route définit plus particulièrement le refus de priorité à droite. Ainsi, lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant de la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur. En cas d'accident, le prioritaire est présumé avoir régulièrement utilisé de sa priorité de passage.

Limitations de vitesse



Sur les routes départementales **80 km/h**

Dans les agglomérations – entre les panneaux d'entrées et de sorties du bourg - **50 km/h**

Association foncière : un nouveau bureau est installé.

Après validation auprès de la Chambre d'Agriculture et de la Préfecture de la liste des exploitants agricoles désignés pour siéger dans le bureau de cette association, les membres ont été convoqués le 18 octobre.

Une présentation des missions de l'Association Foncière, à savoir l'entretien des chemins d'exploitation et des fossés créés à l'occasion du remembrement de 1970, a été faite par Mme Le Maire. L'entretien est confié à l'employé de commune Cyril Seguin. La partie financière a été abordée mettant en lumière la difficulté de faire des travaux d'entretien sur un linéaire de chemins très important avec un faible budget. Budget uniquement alimenté par les cotisations appelées à chaque propriétaire riverain.



L'élection a désigné :

- Président Mandeix Claude
- Vice-Président Dubreuilh Thierry
- Secrétaire Heulin Valérie

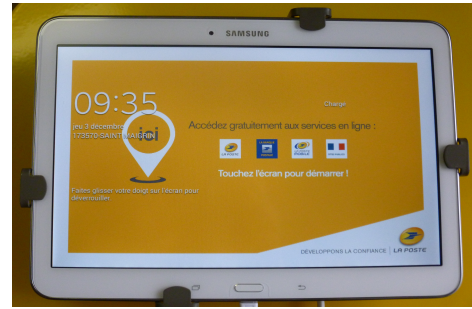
Membres : le Maire Laurence Bourdézeau – Dominique Laurichesse – Mickael Bouilly - Yannick Moreau – Joël Paris - Claude Rateau – Philippe Réaud – Matthieu Roy -

Le vote du compte administratif et du budget ont été approuvés par la nouvelle assemblée.

Remerciements à Jean Pierre Motard qui était à la tête de l'Association Foncière pour le travail accompli durant toutes ces années ainsi qu'aux employés communaux successifs.

Agence Postale

ouverte tous les matins du lundi au samedi



Une tablette numérique connectée à Internet est à votre disposition à l'Agence Postale Communale.

Elle permet d'accéder au site de la Poste et de tous ses services : vous pouvez ainsi suivre vos colis et courriers, accéder à la boutique du timbre. Elle permet aux clients de la Banque Postale de se connecter à leur compte bancaire via des codes d'accès personnels, visualiser leurs soldes et faire des virements.

Vous pouvez aussi avoir accès à des sites publics tels que la CAF, la CPAM, Cadastre.gouv, Pôle Emploi, Légifrance ainsi que le site de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge. Vous pouvez également payer les amendes par carte bancaire.

N'hésitez pas à demander à Laetitia , elle vous aidera à obtenir vos codes d'accès personnels et vous aidera pour l'utilisation de la tablette.

Augmentation au 1er janvier des tarifs postaux :

lettre verte	de 0 à 20 g	0,88 €
lettre priorit	de 0 à 20 g	1,05 €
lettre suivie	de 0 à 20 g	1,28 €

pour les autres tarifs renseignez-vous à l'agence.

Tél 0546700078

Services complémentaires :

photocopies

distribution de sacs jaunes

NOUVEAU : RSA + EMPLOI SAISONNIER LE CUMUL EST POSSIBLE

Vous êtes bénéficiaire du RSA ? Le département vous permet désormais d'occuper un emploi saisonnier tout en conservant votre allocation RSA ;

Vous pouvez

- cumuler votre salaire et votre allocation sans rupture de ressources
- conserver votre protection sociale

Pour bénéficier de ce nouvel avantage contactez le département – service insertion

au 06 46 89 18 12 ou 05 46 31 72 93

par mail emploi@charente-maritime.fr

ETAT CIVIL

Naissance

Elisa Motard



PACS

Geffre Alexandra et Durand Raphaël

Mariage

Ruchaud Estelle et Dinan Julien
Guillemot Carole et Enaux Philippe



Décès



2017

Micheline Beauvais

2018

Ulyssia Baron
André Gurget
Robert Petit
Jean Claude Petit
Pierre Vinet
Claude Renaud
Paulette Clotaire
Jean-Claude Gallut
Pierrette Michaux
Roland Dubreuilh

Trois anciens conseillers municipaux sont décédés cette année.

Tous s'étaient largement investis dans la vie publique et associative de la commune, apportant leurs expériences à la collectivité. Claude Renaud, conseiller municipal de 1957 à 1971, investi dans le club de football et fidèle supporter.

Pierre Vinet, conseiller municipal de 1965 à 1989. Parmi les actions qu'il a menées, il fut à l'initiative de la coopérative d'utilisation de matériel agricole saint-maigrinoise.

Roland Dubreuilh, conseiller municipal de 1973 à 2001, bénévole dans de nombreuses associations de la commune, chasse, cuma, comité des fêtes et responsable du poste Anti-grêle.



Concours des villages fleuris

Saint Maigrin a participé au concours annuel des villes et villages fleuris 2018 organisé par le département de la Charente Maritime. Pour la deuxième année consécutive, la commune a reçu le 1er prix ex æquo (-1000 habitants).



RECENSEMENT OBLIGATOIRE DES JEUNES 16 ANS

Se faire recenser en vous rendant à votre mairie dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. Ce recensement vous permet d'être convoqué à votre JDC (journée de défense et de citoyenneté), ex JAPD, et d'être inscrit sur la liste électorale à vos 18 ans. Ainsi vous obtiendrez vos attestations obligatoires pour toutes vos démarches futures : passage d'examens et concours, permis de conduire...

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

les nouveaux habitants de la commune doivent s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre pour participer au scrutin de l'année suivante.

Urbanisme

Vous projetez de faire des travaux, renseignez-vous des formalités que vous devez remplir, déclaration préalable, permis de construire, etc... les imprimés sont disponibles sur le site service-public.fr. N'oubliez pas l'affichage obligatoire dès la réception de l'accord délivré par le service instructeur.



ANAH : propriétaires, propriétaires-bailleurs, locataires, renseignements et subventions pour les travaux d'amélioration de l'habitat.

Tél 05 16 49 63 14 anah.fr permanence à Jonzac 3ème vendredi du mois

Cimetière

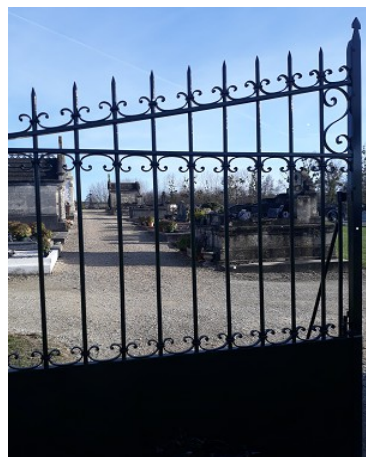
Le Jardin du Souvenir et le Columbarium

Ce monument évolutif installé en fin d'année répondra aux demandes croissantes de ce mode de sépulture.

Deux options :

1. l'achat d'une case/concession : les cases peuvent accueillir deux urnes.
2. Dispersion des cendres dans le puits :
Une plaquette de granit sera remise à la famille pour y faire graver le nom du défunt.
Cette plaque sera ensuite apposée sur la stèle en pierre « Jardin du Souvenir ».
La dispersion des cendres doit être obligatoirement déclarée en mairie.

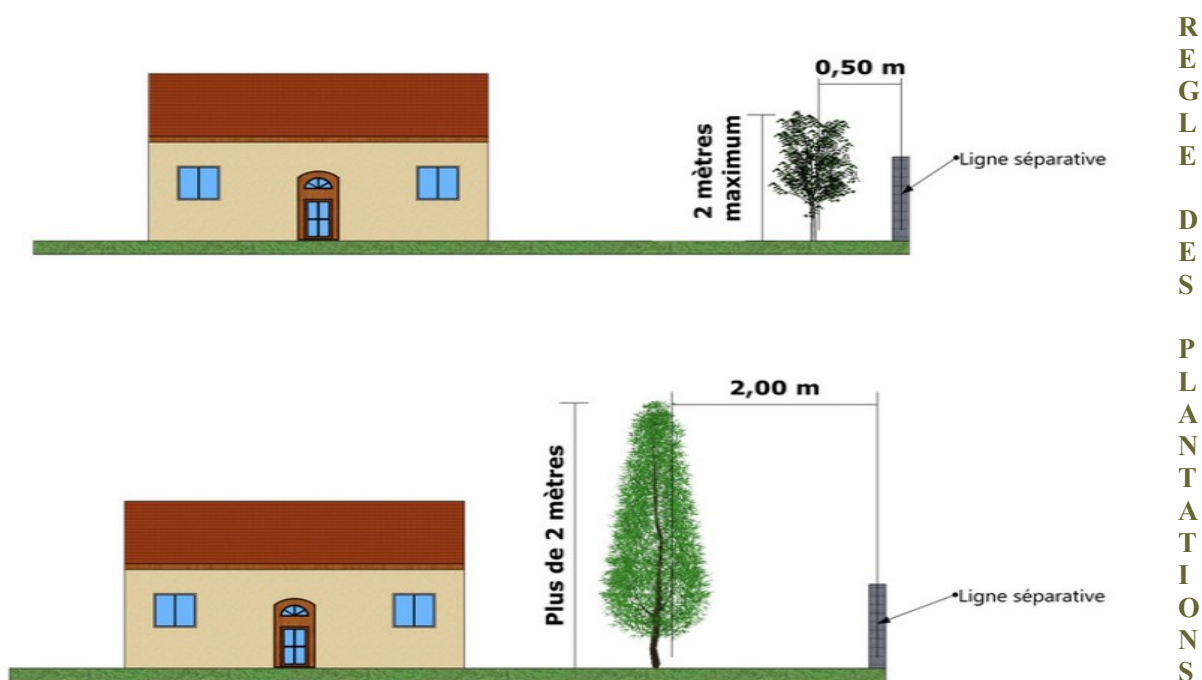
Pour toute demande de renseignements contactez la mairie.



Les portails de l'entrée principale ont été rénovés et repeints.

Travaux dans le cimetière Rappel :

Les travaux dans le cimetière doivent obligatoirement être déclarés en mairie. Ils sont soumis à autorisation et vérification des mesures auprès d'un responsable du cimetière.



Les travaux à l'école :

Afin d'améliorer les locaux de nos élèves, divers travaux ont été réalisés :

Avril : Remplacement du rideau du dortoir

Juillet : Pose de toile de verre et peinture du dortoir

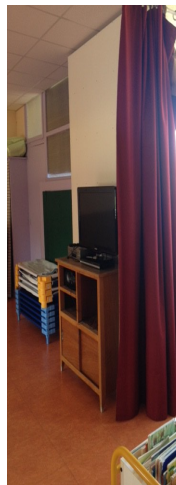
Septembre : création de deux plate-bandes pour agrandir le jardin pédagogique -

Décembre : installation d'un projecteur extérieur pour sécuriser l'entrée de la cour.

Du côté de la cantine :

Novembre : installation d'un lave-vaisselle dans la cantine

Remplacement du congélateur



A la rentrée, les poules sont relogées dans leur poulailler.



Ecole de Saint Maigrin de la maternelle au CP – puis du CE1 au CM2 à l'école de Saint Ciers Champagne. Le trajet d'école à école est assuré en bus.

Semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 16 h 30. Cantine sur place et garderie matin et soir. Tél 05 46 70 03 00 -

Les enfants sont accueillis au centre de loisirs pendant les vacances scolaires et les mercredis. Centre de loisirs du regroupement situé à Saint Ciers Champagne tél : 05 46 70 45 84.



St Ciers Champagne / St Germain de Vibrac / St Maigrin

L'AIPE de St Ciers Champagne, St Germain de **Fin de l'année scolaire et départ de Blandine**, maîtresse des grandes sections et cours préparatoire.

Une petite fête est organisée à cette occasion le temps de remettre les cadeaux de la part du Sivos, de la commune et des élèves. Un goûter est servi aux enfants par les conseillers municipaux et Bérengère, secrétaire du Sivos. Vibrac, St Maigrin est une association qui a pour but de réunir les parents du RPI. Elle organise avec la collaboration des enseignants, des mairies et du SIVOS des manifestations destinés à soutenir les projets d'école (spectacles, sorties scolaires, achat de matériels...). C'est grâce à l'investissement des bénévoles que cette belle association existe depuis plusieurs années.

Les membres du bureau de l'AIPE :

- Mr BROIS Yoann, président
- Mme PIGNON Nathalie, trésorière
- Mme BRENON Natacha, secrétaire
- Mme ARRIGONI Aurélie, secrétaire adjointe

Cette année, les manifestations sont les suivantes :

- Vente de chocolats Jeff de Bruges (novembre 2018)
- Bourse à l'enfance (2 décembre 2018)
- Emballage cadeaux (décembre 2018)
- Spectacle de Noël (21 décembre 2018) offert par l'AIPE aux enfants plus les cadeaux
- Loto des écoles (9 mars 2019)
- Le spectacle de fin d'année (juin 2019)
-

L'équipe de L'AIPE.

En attendant le spectacle de Noël prévu le 22 décembre et l'arrivée du père Noël en personne, une des animations organisées par l'AIPE :

La bourse aux jouets et aux vêtements dans la salle des fêtes s'est déroulée le dimanche 2 décembre.





La lutte anti-grêle à ST MAIGRIN

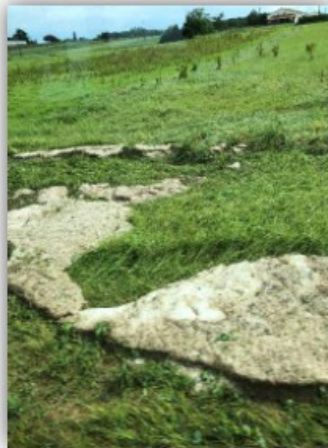
Pour 2018, nous avons eu 16 Alertes !!!

1. Mardi 08/05
2. Lundi 21/05
3. Mardi 22/05
4. Vendredi 25/05
5. Samedi 26/05



Forts orages de grêle donc beaucoup de dégâts sur les deux Charentes et la Gironde (vignes, céréales, toitures, véhicules etc.

6. Dimanche 27/05
7. Lundi 28/05
8. Mercredi 30/05
9. Dimanche 03/06
10. Samedi 09/06
11. Samedi 30/06
12. Dimanche 01/07
13. Lundi 02/07
14. Mercredi 04/07
15. Jeudi 19/07
16. Mardi 28/08



*Les responsables du poste
Francine & Thierry DUBREUILH*

**Prospection contre la Flavescence Dorée 2018,
A nouveau, Votre Mairie s'engage contre la Flavescence Dorée.**



Les feuilles jaunissent et la récolte est perdue

La Flavescence dorée, une maladie grave et contagieuse pour le vignoble

C'est une maladie de la vigne due à un phytoplasme (sorte de bactérie) qui détruit la circulation de la sève dans les plants de vigne. Ce phytoplasme est transmis par une cicadelle qui pique les ceps de vigne. Cette maladie est très grave. Sa lutte est donc réglementée. Les communes sont classées en fonction du risque. Les traitements insecticides, par les viticulteurs, sont obligatoires pour limiter les populations de cicadelles, au printemps. En Hiver, ils doivent arracher les ceps malades.

Pour repérer les ceps malades, il faut passer dans les vignes, à l'automne et les marquer avant que les feuilles ne tombent au sol. Ce sont les prospections.

Les viticulteurs ont l'habitude d'appliquer les insecticides dans leurs vignobles, mais il est difficile de prospecter car cela demande beaucoup de temps.

Développer les prospections

Pour réduire, un jour, les insecticides, il faut prospecter. La Chambre d'agriculture et le groupe de travail régional ont pris cette option. La Chambre d'agriculture assure une animation technique sur les communes volontaires.

Votre commune s'engage.

La lutte doit avoir lieu au niveau de la commune. C'est la raison pour laquelle, la Chambre d'agriculture a demandé à votre mairie son soutien, pour organiser des prospections collectives avec tous les viticulteurs qui exploitent des vignes.

Votre Mairie, a donc envoyé à tous les viticulteurs du territoire communal une invitation à participer à cette demi-journée de prospections. Elle a mis à disposition une salle et a participé à cette inspection des vignes.

Sur la commune de **St Maigrin**, la prospection a eu lieu les 24 et 28 août et le 10 septembre. 15 viticulteurs ont prospecté, ce qui a permis de surveiller les zones les plus exposées. Des ceps ont été marqués, mais les résultats ne sont pas encore connus.

Ce jour-là, un technicien de la chambre d'agriculture a rappelé la réglementation sur la lutte obligatoire, présenté les symptômes. Ensuite, avec les viticulteurs présents il est allé prospecter dans le vignoble.

Pour plus d'information veuillez contacter Chambre d'agriculture antenne de Jonzac 05 46 50 45 00



GENERATION MOUVEMENT
Club "les Aïnés ruraux" de ST MAIGRIN
L'amitié partagée



➤ Vendredi 06 Avril 2018

Assemblée générale à Pont l'Abbé d'Arnoult

St Maigrin était représenté par notre présidente *Mme Francine DUBREUILH* accompagnée de *Mme Francette ROY* vice-présidente et *Mme Claudine BARRAUD*.

➤ Mercredi 09 Mai 2018 :

Journée interclubs

Celle-ci s'est déroulée dans une ambiance agréable.

Les jeux comme toujours étaient la distraction principale de ce moment de convivialité.

L'heure du goûter a réuni 40 personnes qui ont pu apprécier le gâteau préparé par *M Yoann FOUCHE* traiteur à st Maigrin ainsi que les boissons.

Notre présidente, *Mme Francine DUBREUILH*, profite de ce moment de calme pour remercier l'assistance ainsi que *Mme Laurence BOURDEZEAU*, notre Maire venue partager en amie ce moment de détente.

Merci à *M Jean-Luc CLOTAIRE* de nous avoir offert les fleurs pour la décoration des tables.

➤ Jeudi 07 juin 2018 :

Journée de la forme à Archiac.

Tous les clubs du canton étaient invités à participer.

St Maigrin a, bien sûr, répondu à cette invitation.

➤ Mercredi 08 Août :

Repas annuel des Aînés ruraux de St Ciers Champagne et St Maigrin.

23 personnes se retrouvaient au restaurant de la seugne « l'Hôtel de l'Ecu » à Jonzac.

- Nous avons un nouvel adhérent de st Ciers Champagne *M André BODIN*, nous le remercions.



Vous êtes retraités ou vous allez le devenir, vous voulez rencontrer des amis, rejoignez notre club il suffit de vous présenter à la salle associative, le second Mardi de chaque mois vers 14h et vous serez accueillis avec le plus grand plaisir.

Bonne année 2019 à toutes et tous.



La présidente

Et son bureau

